



Programme de formation

ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS

Objectifs

Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques facilitant la mise en place de plans d'action.

Public : Toute personne volontaire et désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre la démarche d'Évaluation des Risques Professionnels (EvRP).

Prérequis : Les participants doivent avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité Sociale. Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

Contenus :

1. Valeurs et bonnes pratiques de « L'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS »

- La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite,
- Mise en œuvre d'une démarche participative et intégration de la pluridisciplinarité.

2. Méthodologies pour l'évaluation des risques – formalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

- Aspects réglementaires, les principes généraux de prévention,
- Méthodes, organisations, techniques pour le recueil de données
- Cadrage et formalisation du plan d'action
- Les mesures de prévention : critères d'efficacité et de choix

3. Suivi et pérennisation de la démarche EvRP.

3 JOURS

21 heures de formation

EvRP



Référentiel
des formations

Une clé USB avec la documentation et les outils utiles à la prise en main de la mission est transmise à chaque participant.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques, analyses de situations concrètes à partir des expériences des participants. L'acquisition des compétences sous-tend des mises en situation professionnelle réelles ou reconstituées avec retours d'expériences. La participation de chacun étant sollicitée, l'effectif du groupe sera au maximum de 7 participants.

Pour garantir le bon déroulement de la formation, les règles de confidentialité des échanges comme du respect de chaque participant sont rappelées (temps de parole).

Évaluation des acquis : Évaluation continue. Les travaux inter session sont aussi le support de l'évaluation des acquis individuels. À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis, délivrée par GPS.

Formatrice : Nathalie Gonez, formatrice certifiée par l'INRS, et Intervenante en Prévention des Risques professionnels (IPRP) sur la liste DREETS.

Durée – déroulé : Trois jours de face à face pédagogique soit 21 heures organisés sur le mode fractionné : J1-J2 + J3.

L'espace intersession entre J2 et J3 dure en moyenne de 4 semaines. Chaque participant doit prévoir une journée pour réaliser les travaux intersession dans l'Entreprise (au total 1 jour entre J2 et J3).

Lieu : AUBERS 59249, 108 rue du bas pommereau.

Information et contact : Nathalie Gonez.

Tel : 09 80 97 38 97 ou contact@gps-site.fr